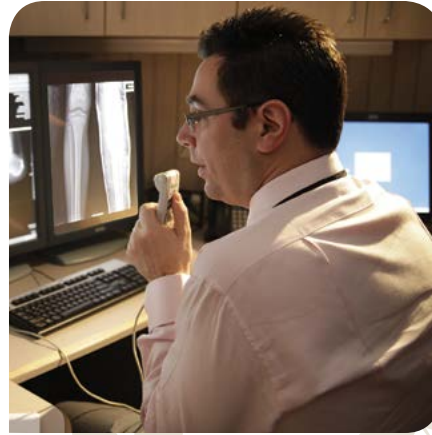
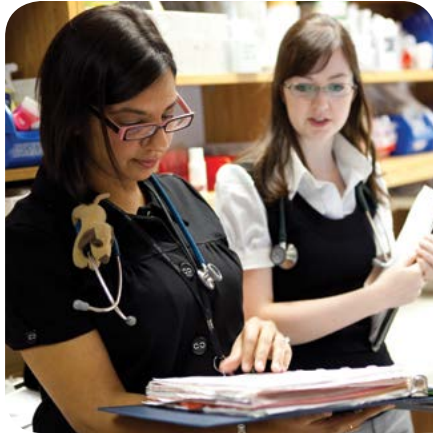




**COLLÈGE ROYAL**  
DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU CANADA

LE PROGRAMME DE **MDC**  
mieux apprendre pour mieux soigner



## Un engagement profond envers l'apprentissage continu

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada  
**Guide sommaire du Maintien du certificat**



## Table des matières

Message du Bureau des affaires professionnelles.....	3
Qu'est-ce que le programme de Maintien du certificat (MDC)?.....	4
Cadre des activités de développement professionnel continu.....	7
Utilisation du programme de MDC.....	8
Utilisation de MAINPORT.....	10
Participants au programme de MDC.....	12
Obtenir de l'aide sur le programme de MDC.....	14

Le Collège royal a apporté un changement aux exigences du programme de Maintien du certificat (MDC) : Les Associés et les participants au programme de MDC dont les nouveaux cycles de MDC débutent **le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2014** devront obtenir au moins 25 crédits par cycle dans chaque section du programme de MDC. Veuillez visiter notre site Web à [www.collegeroyal.ca/moc](http://www.collegeroyal.ca/moc) pour en apprendre davantage sur ce changement et savoir ce qu'il signifie pour vous.



## Un message du Bureau des affaires professionnelles

*Une version plus  
détaillée du guide du  
programme de MDC  
se trouve à l'adresse  
[collegeroyal.ca/moc](http://collegeroyal.ca/moc)*

Bienvenue au programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

C'est avec grand plaisir que nous vous proposons un programme de MDC révisé et revitalisé ainsi qu'une application Web MAINPORT remaniée. Nous avons conçu le nouveau programme de MDC après une longue période d'étude qui comprenait un sondage exhaustif auprès des Associés et un examen approfondi de la littérature concernant la recherche sur le développement professionnel continu. Le résultat est un programme de MDC simplifié et plus souple qui vous offre une plus grande variété d'activités d'apprentissage, plus de contrôle sur la planification de votre développement professionnel et de meilleures mesures encourageant la participation à des activités d'auto-apprentissage et d'évaluation.

Le nouveau programme de MDC vous permet de poursuivre votre développement professionnel continu dans un cadre de trois sections d'apprentissage plutôt que six comme auparavant. Vous consignerez votre apprentissage dans l'application Web MAINPORT. Cette application a été révisée en profondeur pour permettre non seulement de consigner des activités d'apprentissage, mais aussi de bénéficier d'une expérience d'apprentissage plus personnalisée qui comprend l'accès à une grande variété de ressources et de programmes d'apprentissage.

Comme vous utilisez la version révisée du programme de MDC, nous souhaitons recueillir vos commentaires. Notre principale préoccupation est d'améliorer et de perfectionner continuellement ce programme. Vos commentaires et suggestions sont toujours les bienvenus.

A handwritten signature in black ink that reads "C. Campbell". The signature is fluid and cursive.

**Craig Campbell, MD, FRCPC**  
Directeur exécutif, Bureau des affaires professionnelles

# Qu'est-ce que le programme de Maintien du certificat (MDC)?

Le programme de MDC est une initiative pédagogique fondée sur des données probantes, conçue pour appuyer, améliorer et promouvoir les activités de DPC des participants au programme. Afin d'appuyer cette stratégie d'apprentissage continu, le programme de MDC est axé sur le soutien de l'apprentissage qui améliore les connaissances, les compétences et les performances requises pour votre pratique professionnelle.

En tant que participant au programme de MDC, vous êtes tenu d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de DPC correspondant à vos rôles et responsabilités professionnels en prenant part à des activités d'apprentissage comprises dans le cadre du MDC. (Pour obtenir un résumé du cadre des activités de DPC, voir la page 7.)

## Caractéristiques du nouveau programme de MDC

Le programme de MDC révisé est plus simple et plus souple que le programme original, et offre une plus grande variété d'activités d'apprentissage pour la gestion de votre développement professionnel continu.

### Programme élargi

Favorise l'intégration de l'apprentissage collectif par le biais d'activités d'auto-évaluation et d'évaluation du rendement de la pratique, y compris l'utilisation des simulations comme stratégies d'apprentissage pour les médecins et les équipes de soins de santé.



## Programme fondé sur des données probantes

Repose sur les points de vue et expériences des participants au MDC et reflète les résultats probants de la littérature concernant la recherche sur le DPC.

## Programme fondé sur les résultats

Exige que les participants au programme de MDC identifient un résultat d'apprentissage qui contribue à leur pratique pour chaque activité d'apprentissage.

## Programme souple

Le nouveau programme de MDC intègre un système mixte de crédits offrant aux participants au programme plus de souplesse dans leurs activités d'apprentissage. Le système de crédits comprend les éléments suivants :

### Crédits liés au temps

**1**  
crédit  
par heure

Assister à une conférence agréée donne droit à un crédit par heure.

**2**  
crédits  
par heure

Participer à un projet de formation personnel donne droit à deux crédits par heure.

**3**  
crédits  
par heure

Participer à des activités d'évaluation donne droit à trois crédits par heure.

### Crédits liés à la participation à une activité ou à un programme

**20**  
crédits  
par an

Élaborer des lignes directrices pour la pratique clinique donne droit à 20 crédits par an.

**1**  
crédit  
par article

Lire un article de revue donne droit à un crédit par article.

### Crédits partiels

**,5**  
crédit  
par activité

Écouter un balado donne droit à 0,5 crédit par activité.



« La pratique de la médecine ne cesse d'évoluer. C'est pourquoi il est approprié de reconnaître de plus en plus, dans le nouveau programme de MDC, l'ensemble des activités correspondant aux rôles que jouent les médecins. »

**Shubhayan Sanatani**  
MD, FRCPC, cardiologie  
pédiatrique, Vancouver (C.-B.)

Voir le Cadre des activités de DPC à la page 7 pour en savoir davantage.

## Cadre simplifié

Le cadre d'apprentissage mis à jour réduit le nombre de sections d'apprentissage de six à trois : apprentissage collectif, auto-apprentissage et évaluation.

### Section 1 : Activités d'apprentissage collectif

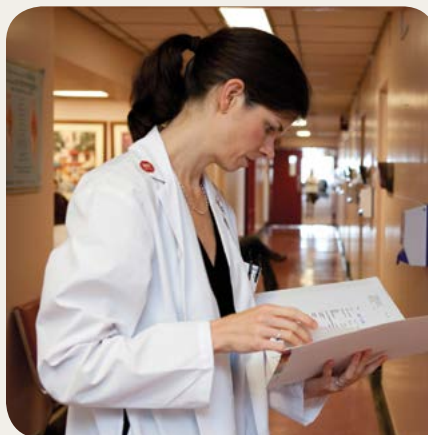
Conférences, cours, conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture ou activités en groupes restreints, en personne ou sur le Web.

### Section 2 : Activités d'auto-apprentissage

Activités planifiées visant à répondre à des besoins particuliers, à sensibiliser davantage à l'émergence de preuves pouvant influencer sur la pratique ou à améliorer la qualité de divers systèmes.

### Section 3 : Évaluation

Activités qui offrent aux médecins ou aux équipes de la santé des données et des rétroactions afin de faciliter l'identification des besoins dans les domaines de la connaissance, de l'aptitude, de la compétence et du rendement.



## Cadre des activités de développement professionnel continu

SECTIONS	CATÉGORIE	EXEMPLES	CRÉDITS EXIGÉS
Section 1 : Activités d'apprentissage collectif	<b>Activités d'apprentissage collectif agréées</b> Conférences, conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture ou activités en groupes restreints conformes aux normes du Collège royal. Les activités d'apprentissage collectif agréées peuvent se faire en personne ou en ligne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et activités en groupes restreints agréés</li> <li>• Conférences agréées</li> </ul>	1 crédit par heure
	<b>Activités d'apprentissage collectif non agréées</b> Conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture, activités en groupes restreints ou conférences qui n'ont pas fait l'objet d'une demande d'agrément et qui ne sont pas appuyées par des commanditaires de l'industrie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture, activités en groupes restreints ou conférences non agréés</li> </ul>	0,5 crédit par heure (maximum de 50 crédits par cycle)
Section 2 : Activités d'autoapprentissage	<b>Activités d'apprentissage planifiées</b> Activités d'apprentissage entreprises par un médecin (individuellement ou en collaboration avec des pairs ou des mentors) pour répondre à un besoin, problème, enjeu ou objectif pertinent à sa pratique professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stages de perfectionnement</li> <li>• Cours officiels</li> <li>• Projets de formation personnels</li> <li>• Stages</li> </ul>	100 crédits par année 25 crédits par cours 2 crédits par heure 2 crédits par heure
	<b>Activités d'analyse</b> Activités d'apprentissage utilisées par un médecin pour améliorer ses connaissances sur les nouvelles données, ou nouveaux points de vue ou découvertes pouvant avoir une incidence sur sa pratique professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture d'un livre</li> <li>• Lecture d'un chapitre de livre</li> <li>• Lecture d'un volume de revue</li> <li>• Lecture d'un article de revue</li> <li>• Lecture d'articles groupée avec relevé</li> <li>• Lecture/analyse en ligne groupée avec relevé</li> <li>• Balados, audio, vidéo</li> <li>• Recherche Internet (Medscape, UpToDate, DynaMed)</li> <li>• POEMs</li> </ul>	10 crédits par livre 2 crédits par chapitre 2 crédits par volume 1 crédit par article 1 crédit par article 0,5 crédit par activité 0,5 crédit par activité 0,25 crédit par activité
	<b>Activités d'apprentissage liées aux systèmes</b> Activités qui encouragent l'apprentissage par l'entremise de contributions aux normes de la pratique, à la sécurité des patients, à l'amélioration continue de la qualité; de l'élaboration de programmes d'études, d'outils d'évaluation et de stratégies; de la participation à des comités d'examen; ou de l'évaluation par les pairs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de guides de pratique clinique</li> <li>• Comité sur la qualité des soins/sécurité des patients</li> <li>• Élaboration de programmes d'études</li> <li>• Élaboration d'examens</li> <li>• Évaluation par les pairs</li> </ul>	20 crédits par année 15 crédits par année 15 crédits par année 15 crédits par année 15 crédits par année
Section 3 : Évaluation	<b>Évaluation des connaissances</b> Programmes approuvés par les prestataires agréés d'activités de DPC du Collège royal proposant au médecin des données et des rétroactions sur sa base de connaissances réelles, afin de lui permettre de déterminer ses besoins et d'élaborer de futures occasions d'apprentissage correspondant à sa pratique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes d'autoévaluation agréés</li> </ul>	Toutes les activités d'évaluation – 3 crédits par heure
	<b>Évaluation du rendement</b> Activités qui proposent au médecin, groupe de médecins ou équipe de santé interprofessionnelle des données et des rétroactions concernant son rendement, individuel ou collectif, dans un vaste éventail de domaines de pratique professionnelle. Activités qui peuvent se produire dans un milieu de pratique réel ou simulé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de simulation agréées</li> <li>• Vérification des dossiers et rétroaction</li> <li>• Rétroaction multisources</li> <li>• Observation directe</li> <li>• Rétroaction sur l'enseignement</li> <li>• Évaluation annuelle du rendement</li> <li>• Évaluations de la pratique</li> </ul>	

Ce tableau présente un résumé des sections d'apprentissage conformément au cadre de MDC. Les activités présentées par l'entremise du portfolio électronique MAINPORT sont automatiquement converties en crédits.

# Utilisation du programme de MDC

## Exigences relatives au cycle du programme de MDC

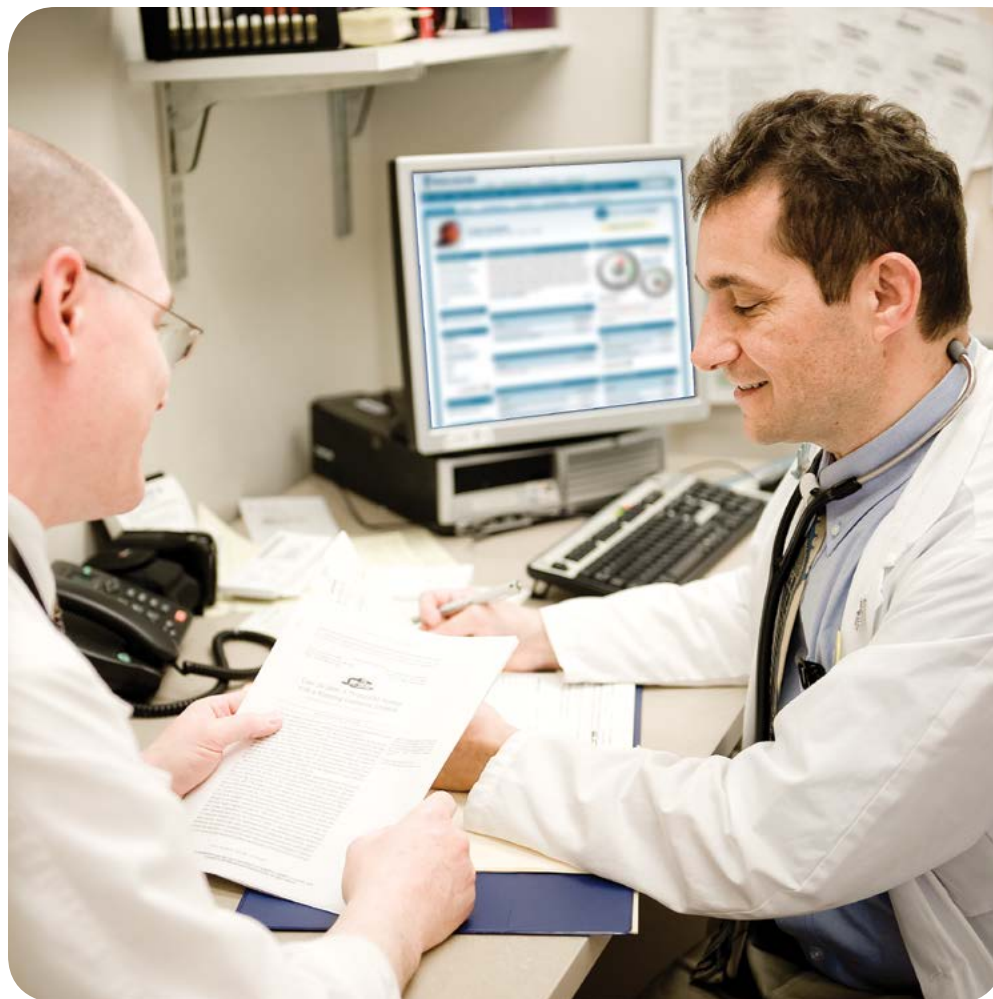
Le programme de MDC est basé sur un cycle quinquennal, le premier cycle commençant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit l'admission au programme. Vous devez obtenir un nombre minimal de :

- **40 crédits** par année;
- **400 crédits** au cours de chaque cycle de cinq ans.

Tous les ans, vous pouvez consulter et imprimer votre rapport d'étape de MDC contenant le nombre de crédits que vous avez obtenu. Un certificat d'achèvement du cycle sera disponible en ligne lorsque vous aurez terminé un cycle quinquennal de MDC.

## Déclaration des crédits

En tant que participant au programme de MDC, vous obtenez des crédits en participant à des activités d'apprentissage approuvées et en déclarant vos activités et résultats d'apprentissage par l'entremise de MAINPORT, une application Web utilisée comme système de soutien à l'apprentissage en ligne (voir la page 10).

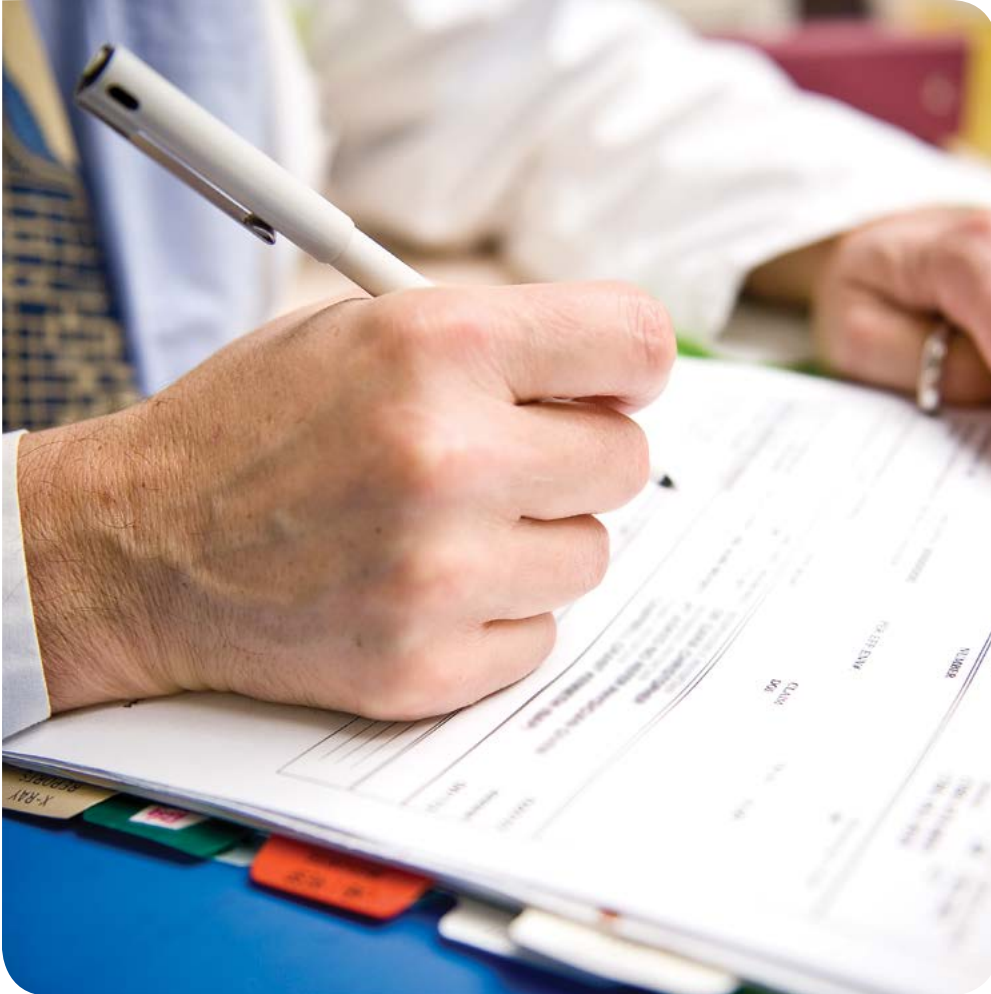


## Période supplémentaire

La période à partir de la date où l'Associé entre au Collège royal jusqu'au début d'un cycle est considérée comme une période supplémentaire. Pendant cette période, les Associés peuvent participer à des activités qui remplissent certaines exigences de leur cycle au programme de MDC.

Les participants au programme de MDC peuvent être admissibles à une période supplémentaire en fonction de leur date d'inscription.





*Veuillez consulter le site Web du Collège royal pour plus de renseignements ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : [validation@collegeroyal.ca](mailto:validation@collegeroyal.ca)*

**Pour consulter la foire aux questions concernant le programme de MDC, cliquez sur le lien [collegeroyal.ca/moc](http://collegeroyal.ca/moc).**

### **Validation des crédits**

La validation des crédits concerne les participants au programme de MDC qui déclarent leurs activités d'apprentissage après la date limite de soumission de crédits du 31 janvier. Ces participants peuvent continuer à soumettre leurs activités par l'entremise de MAINPORT; cependant, ils sont tenus de fournir la documentation à l'appui pour que des crédits leur soient attribués en vertu de leur cycle. Cette documentation peut être présentée en pièce jointe pour la consignation dans MAINPORT, ou envoyée par courrier postal ou télécopieur au Bureau des affaires professionnelles du Collège royal.

Le Collège royal des médecins  
et chirurgiens du Canada  
Validation des crédits  
Bureau des affaires  
professionnelles  
774, promenade Echo  
Ottawa (Ontario) K1S 5N8  
Télec. : 613-730-2410

# Utilisation de MAINPORT

La nouvelle application MAINPORT est une application Web qui sert non seulement à consigner vos activités d'apprentissage, mais également à gérer votre DPC et à accéder aux ressources et programmes d'apprentissage.

Un tutoriel en ligne vous guide dans l'utilisation de l'application MAINPORT. Vous pouvez aussi communiquer avec le Centre des services du Collège royal par courriel ([cpd@collegeroyal.ca](mailto:cpd@collegeroyal.ca)) ou par téléphone (1-800-461-9598 ou 613-730-6243).

## Comment accéder à l'application MAINPORT

L'application MAINPORT est accessible à l'adresse [mainport.collegeroyal.ca](http://mainport.collegeroyal.ca). Pour ouvrir une session, vous aurez besoin de votre numéro d'identification du Collège royal et de votre mot de passe. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe ou que vous deviez le changer, veuillez communiquer avec le Centre des services du Collège royal.

En outre, le Collège royal a conçu une application pour appareil portatif qui vous permet d'accéder à MAINPORT à partir de votre iPhone, iPad ou BlackBerry.

## Caractéristiques principales de MAINPORT

### Ma zone d'attente

« Ma zone d'attente » de MAINPORT vous permet de commencer le processus de consignation d'une activité d'apprentissage, de sauvegarder votre travail, puis revenir plus tard pour terminer le processus. Vous pouvez examiner les activités en attente de validation de crédits et celles qui sont automatiquement téléversées par d'autres organisations.

### Rapports

Dans l'application MAINPORT, vous pouvez imprimer un résumé des crédits qui récapitule le montant total des crédits de MDC par année et section du MDC, une lettre annuelle de respect des exigences du MDC qui confirme le nombre de crédits obtenus pour une année donnée, un relevé des activités de développement professionnel continu (DPC) qui fournit un résumé de l'ensemble des activités de DPC que vous avez saisies et un certificat d'achèvement de MDC lorsque vous aurez terminé un cycle de MDC.

### Ma planification d'activités de DPC

L'application MAINPORT vous permet de documenter les objectifs de pratique professionnelle, d'établir un plan et un échéancier pour atteindre chaque objectif, de relier les activités d'apprentissage futures et de suivre les progrès liés à la réalisation de chaque objectif.

### Inscrire une activité de DPC

Vous pouvez documenter les activités d'apprentissage et les résultats réalisés au moyen de simples modèles créés pour les sections d'apprentissage collectif, d'auto-apprentissage et d'évaluation. MAINPORT vous permet de relier chaque activité d'apprentissage à un ou plusieurs rôles CanMEDS.

### Ressources de MDC

L'application MAINPORT vous fournit des liens à des bases de données, à des programmes et à des outils d'auto-évaluation et à de nombreuses revues en ligne. La section « Mes ressources » du tableau de bord vous permet d'ajouter des ressources personnelles pour pouvoir y accéder facilement.



**COLLÈGE ROYAL**  
DES MÉDECINS ET ENSEIGNANTS DU CANADA

À propos | Éducation et DPC | Adhésion | Politiques publiques | Aide | Contactez-nous

Perspectives d'emploi | Contacter-nous | Répertoire des Associés | Nouvelles | Conseil et conseils | Publications | Histoire et patrimoine | Liens connexes | Recherche

Mon tableau de bord | Mon MDC | Ma zone d'attente | Mes rapports | Ma planification d'activités de DPC | Ma liste d'activités de DPC

**Craig Campbell**  
Cycle actuel: janv. 1, 2010 - déc. 31, 2015

**MON MAINPORT**  
INSCRIRE UNE ACTIVITÉ DE DPC

**Mes liens rapides**

- Inscrire une activité de DPC
- Voir le résumé de mes crédits
- Voir mon relevé
- Voir ma zone d'attente
- Accéder aux ressources de MDC
- FAQ

**Programme de MDC du Collège royal**

Le programme de MDC est une initiative éducationnelle du Collège royal visant à soutenir, à rehausser et à favoriser les activités de développement professionnel continu de ses Associés et autres participants. Il fait en sorte que ces derniers choisissent des parcours convenant aux besoins particuliers de leur champ d'exercice, de manière à pouvoir mettre sur pied des contextes de pratique factuelle susceptibles d'optimiser la qualité des soins spécialisés. La consignation des activités d'apprentissage, des résultats obtenus et des améliorations concrètes à pour effet de stimuler la réflexion et de démontrer de manière satisfaisante l'engagement du Collège royal à promouvoir le perfectionnement aux fins de délivrance de permis ou de droits de pratique.

Guide sur le programme de MDC dans MAINPORT

**Mon MDC**

**Total de crédits appliqués : 308**

Cycle de MDC actuel  
Début : 1-1-2010  
Fin : 31-12-2015

Vous avez signalé 308 des 400 crédits requis dans votre cycle actuel de MDC; 306 de ceux-ci ont été appliqués.

Vous en avez signalé 243 dans l'année en cours; 243 de ceux-ci ont été appliqués.

**Activités de DPC incomplètes nécessitant des renseignements supplémentaires**

Activité	Dernière mise à jour
Recherche pour questions d'examens	28-4-2011

**Activités de DPC téléversées nécessitant des renseignements supplémentaires**

Activité	Dernière mise à jour
Aucune activité à montrer.	

**Activités de DPC nécessitant la validation des crédits**

Activité	Dernière mise à jour
Options de traitement pour le diabète	4-5-2011
Éducation en ligne : congé éclairé	4-5-2011

**Liste des objectifs de rendement**

Objectif	Date d'échéance
Je veux évaluer mes connaissances sur les phéochromocytomes	27-1-2011
La cardiologie pour l'interniste	12-4-2011

**Activités de DPC récentes**

Activité	Date de l'activité
Réunions scientifiques à l'hôpital d'Ottawa	25-1-2011
Club de lecture : médecine interne	25-1-2011

**Mes ressources**

- Site Web du Collège royal
- Rapports
  - Rapport détaillé du relevé
  - Rapport du résumé des crédits



*« La nouvelle application MAINPORT est plus efficace comme système de gestion d'activités de DPC ou d'apprentissage que l'ancienne version. Elle offre une interface plus accueillante et me permet de suivre mes activités lorsque je souhaite les développer et les enregistrer. »*

**Steven Simpson**  
MD, FRCPC, enseignant du DPC du Collège royal, psychiatrie, Calgary (Alb.)

# Participants au programme de MDC

Vous êtes automatiquement inscrits au programme de MDC lorsque vous adhérez au Collège royal.

La participation au MDC est obligatoire pour les spécialistes admis ou qui renouvellent leur adhésion au Collège royal et qui utilisent les titres FRCPC et FRCS pour exercer. Tous les participants au programme de MDC sont inscrits dans le répertoire public des Associés. Les médecins des catégories suivantes sont tenus de participer au programme de MDC.

- Associés actifs (en pratique à temps plein ou à temps partiel)
- Associés participant à des activités professionnelles connexes
- Associés à l'étranger
- Associés participant à des stages de perfectionnement après la certification

Les Associés suivants ne sont pas tenus de participer au programme :

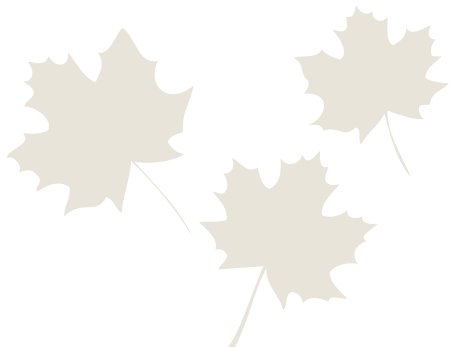
- Associés à la retraite
- Résidents affiliés
- Associés en congé pour des raisons de santé ou familiales





### **Renseignements sur le programme pour les spécialistes autorisés**

Les spécialistes détenant un permis d'exercer au Canada peuvent participer au programme de MDC pour des raisons personnelles ou professionnelles, à savoir satisfaire aux exigences de revalidation des médecins de la province ou aux exigences de leur milieu de travail. Ces participants paient des frais d'inscription chaque année pour accéder à l'application Web MAINPORT et aux services de soutien du Collège royal et des enseignants du DPC. Pour les diplômés hors du Canada et des États-Unis qui participent à l'évaluation de l'aptitude à pratiquer (EAP) et à la Route d'évaluation par la pratique (REP), des exigences et exemptions particulières s'appliquent.



# Obtenir de l'aide sur le programme de MDC

En tant que votre correspondant principal, le Centre des services du Collège royal est disponible pour vous aider par téléphone, courriel ou télécopieur. Vous pouvez également communiquer avec l'enseignant du DPC de votre région ou province pour obtenir de l'aide.

## Enseignants du DPC

Le Collège royal a recruté 17 enseignants du DPC qui exercent dans chaque région du Canada, pour aider les participants au programme de MDC dans leur apprentissage continu. Pour obtenir une liste des enseignants du DPC, veuillez consulter le site à l'adresse suivante : [www.royalcollege.ca/portal/page/portal/rc/members/cpd/educators](http://www.royalcollege.ca/portal/page/portal/rc/members/cpd/educators)

## Centre des services du Collège royal

Vous pouvez communiquer avec le Centre des services du Collège royal par téléphone aux numéros suivants : 1-800-461-9598 ou 613-730-6243.

Pour obtenir des renseignements sur les mots de passe qui vous permettent d'accéder à MAINPORT et au site Web du Collège royal, veuillez envoyer un courriel aux adresses suivantes : [adhesion@collegeroyal.ca](mailto:adhesion@collegeroyal.ca) ou [cpd@collegeroyal.ca](mailto:cpd@collegeroyal.ca)

Pour toute demande concernant l'adhésion, envoyez un courriel à l'adresse suivante : [adhesion@collegeroyal.ca](mailto:adhesion@collegeroyal.ca)

Pour toute demande concernant le développement professionnel continu, envoyez un courriel à l'adresse suivante : [cpd@collegeroyal.ca](mailto:cpd@collegeroyal.ca)



*« Mon objectif est de faciliter la compréhension et de susciter l'enthousiasme à l'égard du programme de MDC et de l'application Web MAINPORT, qui sont des outils de croissance professionnelle continue. Les spécialistes peuvent communiquer avec moi en tout temps pour me poser leurs questions. »*

**Laurette Geldenhuys**  
MD, FRCPC, enseignante  
du DPC du Collège royal,  
anatomo-pathologie,  
Halifax (N.-É.)





**COLLÈGE ROYAL**  
DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU CANADA

LE PROGRAMME DE **MDC**  
mieux apprendre pour mieux soigner